



Radio Club de Guadeloupe

L'association des radioamateurs de Guadeloupe
radioamateur.gp - info@radioamateur.gp - BP127 97118 SAINT-FRANCOIS

Réseau des Relais de Guadeloupe

Objectif :

Mettre à disposition à l'ensemble des radioamateurs guadeloupéens des accès et des répéteurs interconnectés sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe.

3 types de réseaux sont concernés à ce jour :

- Réseau phonie analogique
- Réseau numérique données APRS
- Réseau numérique phonie

Règles de mise en œuvre des équipements :

Les sites étant intégrés dans le réseau doivent respecter les règles suivantes en dehors d'un usage expérimental :

- Être gérés directement par le Radio Club de Guadeloupe et hébergés via une convention ou être gérés par un tiers validé par la commission relais de l'association.
- Chaque site doit être localisé dans un lieu tiers non utilisé régulièrement ou épisodiquement par un radioamateur afin de ne jamais interférer et ne devant jamais être coupé par celui-ci.
- L'usage de répéteurs sera préféré à celui de liens dans la mesure du possible si le trafic local est important.
- Aucun transpondeur ne sera utilisé (fonctionnement complexe sujet à des problèmes de fonctionnement et propagation par réflexion très différente avec notre relief).

Fonctionnement du réseau analogique :

Le réseau analogique devrait couvrir les communes où des radioamateurs sont régulièrement actifs ainsi que sur les grands axes routiers avec des conditions modestes : base 5W, antenne VHF : 2,15dB, UHF : 3dB. Dans la mesure où le réseau pourrait être dégradé, il pourra être envisagé d'augmenter la redondance des équipements sur des bandes annexes (10m, 6m) mais d'éviter la profusion des moyens à maintenir par les équipes relais.

Le réseau analogique est basé sur un serveur svxreflector géré par le Radio Club de Guadeloupe. Dans un premier temps, le réseau s'interconnecte via Internet mais il sera à envisager la mise en place d'un réseau hamnet pour relier les différents sites pour les rendre opérables via nos bandes.

Dans la mesure du possible, les équipements pourront, indépendamment, se connecter sur le RRF mais devront re-basculer automatiquement après une conversation après quelques minutes sur le réseau local. Exception faite des zones qui sont déjà couvertes par des liens alternatifs. (Relais de Jarry par exemple avec le lien FG5GP).



Radio Club de Guadeloupe

L'association des radioamateurs de Guadeloupe

radioamateur.gp - info@radioamateur.gp - BP127 97118 SAINT-FRANCOIS

Fonctionnement du réseau APRS :

Le réseau APRS devrait couvrir à minima les grands axes routiers avec des conditions modestes : base 5W, antenne VHF : 2,15dB. La fréquence est fixé à 144,390 MHz en AX25 1200 bauds, aux standards fixé par l'IARU en zone 2.

Des passerelles APRS pourrons remonter le trafic vers Internet et des répéteurs pourront répéter les trames avec des règles définies par le Radio Club de Guadeloupe en coordination avec les îles voisines.

Fonctionnement du réseau numérique :

Le réseau numérique pourrait à terme remplacer le réseau analogique s'il y a une volonté manifeste de le faire ou pourrait venir élargir le réseau analogique à l'aide d'une passerelle. Ce réseau n'est pas stratégique en 2019 et doit être déployé à titre expérimental uniquement. Si il n'y a pas une volonté manifeste d'adhésion de la part des radioamateurs locaux, ce réseau n'aura pas de raison à être déployé ou de l'être de façon non prioritaire.

Le déploiement doit être réalisé à titre expérimental dans un premier temps afin de valider l'usage et les technologies sélectionnées. Du fait des coups et des équipements existants, un focus sur le DMR et le C4FM est envisagé. Le principe étant de se connecter à un serveur local, la solution DMR semble être la seule technologie répondant à cette demande à ce jour même si le C4FM permettrait d'augmenter le nombre d'utilisateurs de façon conséquente et une passerelle C4FM/DMR permettrait un usage multi protocole.